



MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE DE HOANI

Réalisée par :

ATTOUMANI KASSIMOU

ANIMATEUR D'ANTENNE PCD-MOHELI

MARS-AVRIL 2008

SOMMAIRE

I.	Introduction et méthodologie	Page 3
II.	Présentation de la commune	Page 4
III.	Historique	Page 7
IV.	L'Origine du peuplement	Page 8
V.	L'Organisation sociale	Page 8
VI.	Le Tissu associatif	Page 9
VII.	Le Foncier	Page 12
VIII.	L'Occupation de l'espace	Page 14
IX.	Les activités économiques	Page 16
X.	Le Commerce	Page 19
XI.	La Santé	Page 20
XII.	L'Education	Page 21
XIII.	L'Ecotourisme	Page 23
XIV.	L'Eau	Page 23
XV.	Le Transport, la Communication, l'Electricité	Page 24
XVI.	Les Perspectives	Page 26
XVIII.	Conclusion	Page 29

1. Introduction et méthodologie

1.1 Introduction

Dans le cadre des activités de la composante Développement Local du PCD, il est prévu de réaliser des études monographiques des communes supposées recevoir des Plans de Développement Communaux (**PDC**).

Cette étude monographique doit, d'une part, constituer un cadre de référence et une source d'informations que le PCD peut s'appuyer pour la vérification des PDC prévus et d'autre part, participer à offrir une visibilité des potentialités à développer et à valoriser dans la commune.

1.2 Méthodologique

La méthodologie générale retenue est la suivante :

- ✓ Recherche documentaire au niveau des différents services (Direction des enseignements, Direction d'écoles primaires et du collège, Service de santé public, Direction de la pêche, Organisation professionnelles, Direction du Plan, principales études menées sur l'île/PDRM, base de données UCEM/PAGEC) ;
- ✓ Les observations de terrain, les entretiens, essentiellement auprès du Maire et ses agents, des responsables d'associations villageoises et des personnes ressources sur différents domaines concernés par l'étude.
- ✓ Les interprétation sur l'occupation des terres, le relief, l'hydrographie etc..
- ✓ La capitalisation des données : construction d'hypothèses à partir des premiers informations, reformulation au fur et à mesure de la progression de l'étude (les entretiens ont été ordonnés en fonction de cette méthode)

Enfin, la présente étude monographique souffre inévitablement d'une insuffisance et de faiblesse de fiabilité de données quantitatives .Il manque aussi des illustrations sur le découpage géographique de la commune ainsi que le réseau hydrographique.

2. Présentation de la commune Hoani

Avec une superficie de 3448 ha, la commune de Hoani s'allonge sur 12 km à l'est de la ville de Fomboni, capitale de l'île de Mohéli. La commune de Hoani a vu le jour le 14 décembre 2006. Elle est constituée des villages suivants :

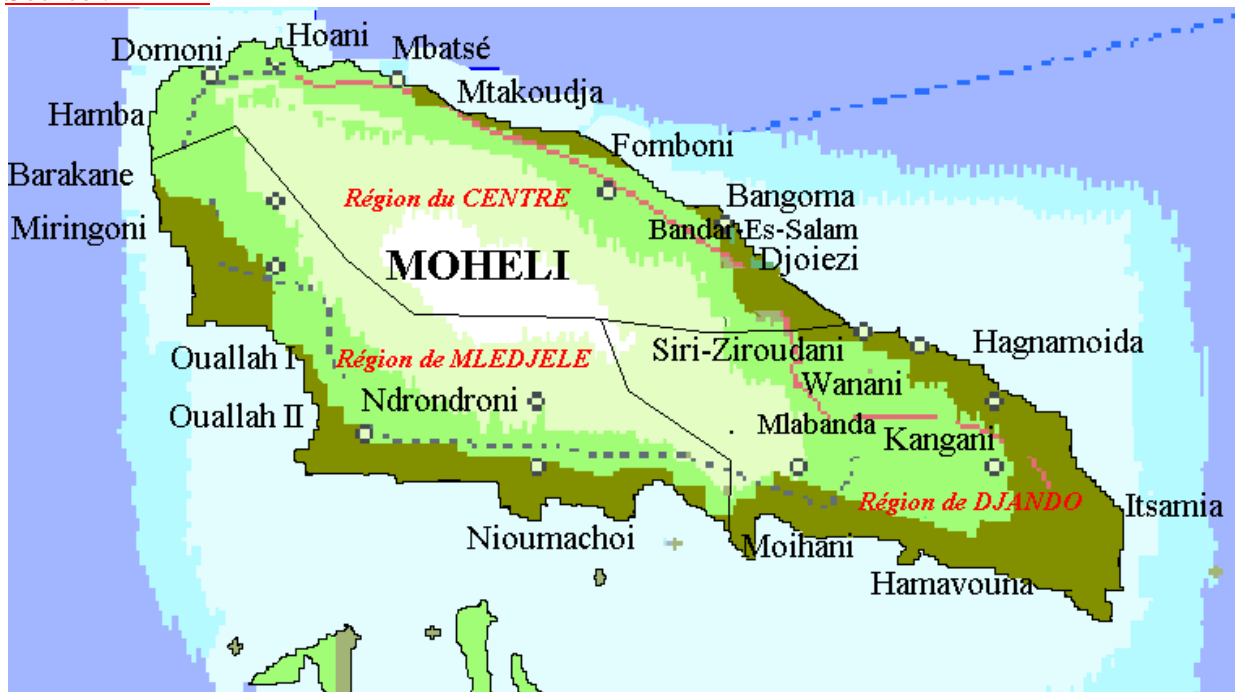
- Domoni,
- Hoani,
- M'batsé,
- M'takoudja)

Le chef lieu de la commune est le village de Hoani.

La distance qui séparent la capitale Fomboni et les quatre villages est estimée à :

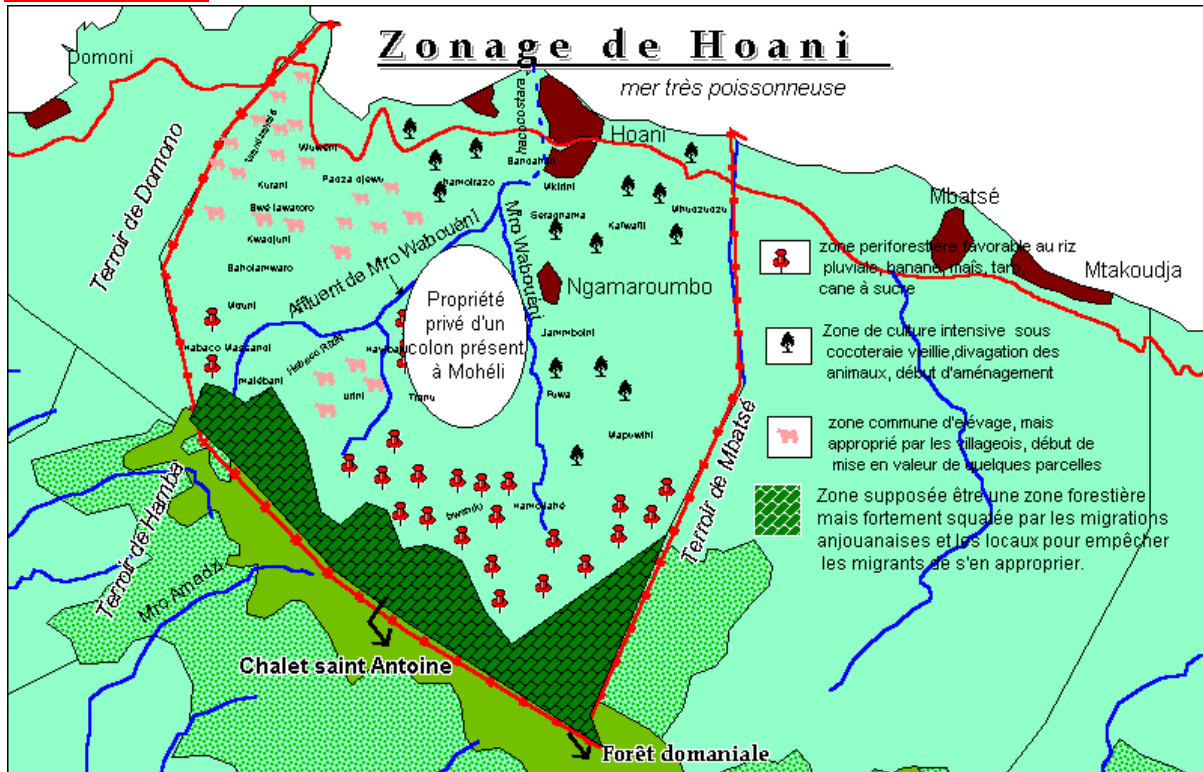
- 6 km, entre Fomboni, M'batsé et M'takoudja
- 9 km, entre Fomboni et Hoani
- 12 km, entre Fomboni et Domoni

Source : PDRM



2.1 Le milieu physique

Source : PDRM



2.1.1 Le relief

Le relief est un peu accidenté, mais il s'atténue vers le bas du côté littoral.

Le point culminant est Mouhoudzoundzou (grande bosse), dont le sommet s'élève à 263m.
Zone côtière du Nord - Est de l'île,

2.1.2 Le climat

Le climat est de type tropical, sec. La pluviométrie est de 1500 mm. Cette pluviométrie reste caractérisée par l'influence des différences d'exposition aux vents (koussi=juin à aout, kachikazi=décembre à avril). La saison utile des pluies (S.U.P) est inférieure à 06 mois.

Les variations de températures reflètent celles connues sur l'ensemble de l'île de Mohéli, qui s'élèvent entre 23 à 35°C en saison chaude (novembre –avril) et de 23 à 28 en saison fraîche (juin – septembre)

2.1.3 Végétation

La végétation naturelle a presque disparu au profit de l'agriculture. Dans les zones de bas, elle est dominée par une association de culture de rente et des fruitiers à savoir : rentes (Giroflier, cocotier), fruitiers (manguiers, jacquiers, orangers, citronniers...)

Dans les zones de haut, on rencontre quelques vestiges forestiers perchés sur des montagnes dont l'accès est très difficile. Elles sont dominées par des espèces locales comme Albizzia lebeck, Samania saman, Wemaniania comorinsis, des acacias saisonniers (Chongwé) et certaines espèces fourragères locales.

2.1.4 Hydrologie

La commune est traversée par des cours d'eau, plus ou moins permanents

Les principales rivières de la commune sont les suivantes :

- M'ro Wabouéni à Hoani, dont la surface de son bassin versant est d'environ 881 ha
- M'roni Hakanga à M'batsé, dont la surface de son bassin versant est d'environ 918 ha

Les deux rivières ne sont pas permanentes sur leur cours inférieur. Aucune mesure de débit n'est disponible.

La rivière «M'roni Hakanga » alimente l'adduction d'eau de M'batsé.

La rivière « M'ro Wabwéni » alimente l'adduction d'eau de Hoani.

2.2Données démographiques

La population de la commune est estimée en 2005 (RGPH), à environs 4183 habitants.

La répartition de la population par village en 2005 est la suivante:

Localité	Nombre d'habitants	Nombre de ménages	Population masculine	Population féminine	Rapport H/F
Hoani	1496	218	754	742	1.02
Domoni	259	41	136	123	1.10
M'takoudja	1358	217	667	691	0.96
M'batsé	1070	167	533	537	0.99
Total	4183	643	2090	2093	1.0175

La supériorité numérique de la population féminine sur la population masculine observée sur les Comores est absente dans la commune. Le nombre de personnes par ménage est en moyenne de six.

2.3Situation de la commune

Bien avant la mise en place progressive du processus de la décentralisation politique et administrative, les villages étaient administrés par la préfecture.

Mohéli est découpée en quatre préfectures (régions).

Le chef du village avait l'entière responsabilité administrative de son village. Celui-ci, relevant du Préfet, représentait l'administration civile dans sa localité. Selon l'étendu de la localité et/ou le nombre d'habitants, sur un consensus interne réunissant les notables, un à deux adjoints du chef du village (ou de quartier) sont désignés pour appuyer le principal chef. Ce principe, à ce jour, suit son cours, en cohabitation avec l'action du Maire.

Dans le cadre de la mise en place des communes pilotes à Mohéli, Hoani est la quatrième après celle de Fomboni, Nioumachioi et Wanani. La commune de Hoani a vu le jour le 14 décembre 2006.

L'équipe municipale est seulement composée du Maire et deux adjoints. Le Maire et ses deux adjoints, sont nommés par arrêté du Ministère de l'Intérieur en charge de la Décentralisation de l'île (N° de l'arrêté). On note l'absence des conseillers municipaux.

2.4 Fonctionnement de la commune

La commune ne dispose pas de budget. Il manque d'équipement et de fourniture de bureau. Vu le manque de local public, le bureau de la commune est logé dans une pièce d'habitation privée.

On note une absence totale d'accompagnement sur tous les plans (ressources financières et humaines) sur la mise en œuvre de la commune.

Pour l'instant le Maire a un statut juste honorifique, il joue le rôle d'un chef des chefs des villages de la commune.

Les sources financières dont disposait la commune, avant juillet 2007, n'étaient qu'aléatoires. Celles-ci provenaient de la vente de moellon, des frais de fourrière, et des taxes d'exportation des produits agricoles (colis) vers la grande Comores. Actuellement tout est centralisé à Fomboni sous le contrôle de l'Autorité de l'Île.

3. Historique

Calendrier historique

1964- 1968. Ouverture de l'école primaire

1976. Ouverture du collège rural

1982. Construction du poste de santé

1983-1984. Création du club JUNO (Jeunesse Unie du Nord)

1984. Bitumage de la route Fomboni –Miringoni

1985-1988. Lancement des premiers chantiers d'adduction d'eau

2001. Mise en place du réseau téléphonique (Fomoni-Hoani)

2006. Création de la commune

2006-2007. Electrification du village de M'batsé

2008. Mise en place d'un réseau téléphonique sur Domoni

(Ce bref historique ne prétend pas rendre compte de l'ensemble des grands événements qui marquent l'ensemble de la commune. Il tente seulement de remonter une partie de l'histoire de la vie communale).

4. L'Origine du peuplement

La commune de Hoani connaît une mosaïque de communauté originaire des îles Comores, issue des flux migratoires ayant marqués son histoire, à savoir:

M'batsé	Grands comoriens, Anjouanais
M'takoudja	Mohéliens de souche, Anjouanais
Hoani	Mahorais, Mohéliens de « souche », Anjouanais
Domoni	Mohéliens de souche, Grands comoriens, Anjouanais

La classification de Mohélien de « souche » trouve sa propre définition sur la descendance parentale, la plus proche (arrière grand père et arrière grande mère) n'ayant aucune origine connue des trois autres îles.

Sont classés comme nouveaux arrivants, les personnes qui conservent durablement le dialecte maternel. Les nouveaux arrivants se distinguent donc par leur dialecte (Le grand comorien, l'anjouanais, le mahorais)

Les nouveaux arrivants sont bien intégrés dans la société.

Les villages connaissent une cohésion sociale entre les habitants.

5. L'Organisation sociale

L'organisation sociale de la commune est de type traditionnel. Elle privilégie la notabilité avec à la tête un chef religieux, et un chef pour chaque village. Ce dernier est nommé par l'administration centrale (Ministère de l'intérieur).

On enregistre un tissu associatif dynamique. La notabilité accepte bien l'apport novateur des associations des jeunes, qui pour l'ensemble, sont à l'origine de plusieurs réalisations au niveau de leur village respectif. Nous enregistrons, dans ce cadre, des associations simples ou des fédérations d'associations, sportives, culturelles, de développement en général, et des femmes en particuliers. Ces différentes associations participent activement à tout ce qui a trait au développement socioculturel, voir économique au niveau villageois.

6. Le tissu associatif de la commune

Village	Associations existantes	Domaine d'intervention	Remarques/observations
Domoni	• Comité de gestion de l'eau (CGE)	• Eau,	• Structure membre de l'UCEM (assure la gestion/paiement de l'eau au niveau villageois)
	• Comité de pilotage	• infrastructures, équipements (Développement Local)	• Comité créé par le FADC pour assurer le suivi de la réalisation de ses projets au niveau village.
	• Association de développement villageois (AVIPAD)	• -coordination des actions de développement villageois (Développement Local)	• Association fédératrice
	• Association traditionnelle pour femme	• culture traditionnelle	• Chants et danses traditionnelles.
	• groupement de pêcheurs	• pêche et commercialisation (Développement Local)	•
Hoani	• comité de pilotage	• infrastructures, équipements (réflexion, orientation)	• Comité créé par le FADC pour assurer le suivi de la réalisation de ses projets au niveau village
	• fédération des associations (FADEVOCHO)	• (Développement Local, Gestion des déchets) • coordination des actions de développement villageois	• Association fédératrice
	• comité de gestion de l'eau	• Eau •	• Structure membre de l'UCEM (assure la gestion/paiement de l'eau au niveau villageois)
	• association de protection de l'environnement (Ulanga)	• environnement marin et terrestre	• Association qui agit dans le cadre de la politique nationale relative à la dimension environnementale (protection des ressources naturelles et aux espèces menacées)

Programme de Coopération Décentralisée
PCD
 Antenne de Mohéli

	<ul style="list-style-type: none"> • associations traditionnelles de femmes 	<ul style="list-style-type: none"> • culture traditionnelle, artisanat, couture 	<ul style="list-style-type: none"> • Chants et danses traditionnelles
	<ul style="list-style-type: none"> • association sportive 	<ul style="list-style-type: none"> • -mobilisation des jeunes garçons 	<ul style="list-style-type: none"> • La discipline sportive développée reste principalement le foot ball.
	<ul style="list-style-type: none"> • -groupement de pêcheurs 	<ul style="list-style-type: none"> • -pêche et commercialisation (Développement Local) 	<ul style="list-style-type: none"> •
	<ul style="list-style-type: none"> • groupement d'éleveurs caprins 	<ul style="list-style-type: none"> • (Développement Local) 	<ul style="list-style-type: none"> • Créé dans le cadre du projet développement de l'élevage caprin à Mohéli (financement de la coopération française/PDLC) exécuté par la FADESIM en 200-2006.
	<ul style="list-style-type: none"> • association Sanduk 	<ul style="list-style-type: none"> • institution de micro finance (sanduk) (Développement Local, bonne gouvernance) 	<ul style="list-style-type: none"> • Association membre du réseau des IMF/ SANDUK de Mohéli. • Accorde des possibilités d'épargne et de crédits à ses membres.
M'batsé	<ul style="list-style-type: none"> • -comité de pilotage 	<ul style="list-style-type: none"> • - infrastructures, équipements (Développement Local) 	<ul style="list-style-type: none"> • Comité créé par le FADC pour assurer le suivi de la réalisation de ses projets au niveau village.
	<ul style="list-style-type: none"> • -comité de gestion de l'eau 	<ul style="list-style-type: none"> - Eau 	<ul style="list-style-type: none"> • Structure membre de l'UCEM (assure la gestion/paiement de l'eau au niveau villageois)
	<ul style="list-style-type: none"> • -association de protection de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> • -environnement marin et terrestre 	<ul style="list-style-type: none"> • Association qui agit dans le cadre de la politique nationale relative à la dimension environnementale (protection des ressources naturelles et aux espèces menacées)
	<ul style="list-style-type: none"> • -association traditionnelle de femmes 	<ul style="list-style-type: none"> culture traditionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> •
	<ul style="list-style-type: none"> • -association sportive 	<ul style="list-style-type: none"> • foot 	<ul style="list-style-type: none"> •

Programme de Coopération Décentralisée
PCD
 Antenne de Mohéli

	<ul style="list-style-type: none"> -groupement de femmes 	<ul style="list-style-type: none"> -maraîchage, aviculture, maraîchage, couture (Développement Local) 	<ul style="list-style-type: none">
	<ul style="list-style-type: none"> -association Sanduk 	<ul style="list-style-type: none"> -crédit et épargne rurale (micro finance) 	<ul style="list-style-type: none"> Association membre du réseau des IMF/ SANDUK de Mohéli. Accorde des possibilités d'épargne et de crédits à ses membres.
	<ul style="list-style-type: none"> -groupement d'éleveurs caprins 	<ul style="list-style-type: none"> (Développement Local) 	<ul style="list-style-type: none"> Créé dans le cadre du projet développement de l'élevage caprin à Mohéli (financement de la coopération française/PDLC) exécuté par la FADESIM en 2005-2006.
	<ul style="list-style-type: none"> -groupement de producteurs de manioc TOUMO 	<ul style="list-style-type: none"> -(Développement Local) 	<ul style="list-style-type: none"> Appuyé par le Projet Pilote des Services Agricoles (PPSA/IDA) sur l'acquisition d'un moulin (broyeur)
M'tako udja	<ul style="list-style-type: none"> -comité de pilotage 	<ul style="list-style-type: none"> infrastructures, équipements (Développement Local) 	<ul style="list-style-type: none"> Comité créé par le FADC pour assurer le suivi de la réalisation de ses projets au niveau village.
	<ul style="list-style-type: none"> -comité de gestion de l'eau 	<ul style="list-style-type: none"> Eau 	<ul style="list-style-type: none"> Structure membre de l'UCEM (assure la gestion/payement de l'eau au niveau villageois)
	<ul style="list-style-type: none"> -associations traditionnelles de femmes 	<ul style="list-style-type: none"> culture traditionnelle 	<ul style="list-style-type: none">
	<ul style="list-style-type: none"> -association sportive 	<ul style="list-style-type: none"> -foot (bonne gouvernance) 	<ul style="list-style-type: none">
Total	27	Asso : Dév. Loc=13, Bne Gouv=3, tradi/ Femmes=4, groupements: h=06, F=01	

Les institutions d'épargne et de crédits (SANDUK)

En vu de contribuer à l'accès aux crédits non couverts par les banques, l'Agence Française de Développement (AFD) a, depuis 1990, financé la mise en place des institutions de micro finances à base communautaire (caisses villageoises d'épargne et de crédit) appelées SANDUK.

Depuis l'an 2000, deux caisses sont créées à Hoani et à M'batsé. Jusqu'au 30 juin de l'année 2008, nous notons les données ci-dessous :

SANDUK	Age (mois)	Capital (frs)	Epargne (frs)	Usagers	Adhérents	Crédits (frs)	Crédits en cours (frs)	Taux de remboursement	Impayés (frs)
Hoani	94	6.816864 Fonds crédit=92%	13 572 416 comptes	507 dont 43% femmes	361 dont 47% femmes	10 575 000 pour 38 octroies	19 113 125	81,35% (moyenne entre 1 à 3 mois)	7 491 042
M'batsé	94	7 092 088 Fonds crédit=92%	9 464 486 comptes	601 dont 41% femmes	451 dont 46% femmes	8. 855000 pour 53 octroies	8.039 792	84,9% (moyenne entre 1 à 3 mois)	945 208

Nombres de comptes ouverts :

- Hoani : 416
- M'batsé : 486

Fonds de crédit :

- Hoani : 92%
- M'batsé : 92%

Les crédits octroyés par les SANDUK ont permis de financer quelques activités génératrices de revenus (AGR) :

- le commerce des produits agricoles inter-iles
- l'artisanat
- La pêche

7. Le Foncier

Le statut des terres est de nature propriété privée. Les personnes qui ont acheté ou hérité des terrains, en ont la maîtrise absolue.

Les terrains de statut Magnahouli (terrains familiaux, liées par un mode d'héritage coutumier) restent nuancer par la propriété privée.

De manière générale, nous constatons que la répartition de la surface de l'ensemble du terroir communal entre les habitants est en liaison directe avec l'origine de son lignage, mais aussi de la capacité financière de l'individu ou de la famille.

Vu la pression démographique, le problème de manque de terre se fait sentir à M'batsé et à M'takoudja).

L'évolution des ressources naturelles de la commune

A l'instar de l'ensemble des Comores, la commune de Hoani connaît une dégradation de ses ressources naturelles.

La zone forestière fait l'objet, à différent degré d'un village à l'autre, d'une déforestation plus ou moins excessive. La conquête de nouvelles terres, les besoins en bois d'œuvre et de services constituent les principales causes.

En vu de limiter les dégâts, l'association Ulanga de Hoani et celle de Batsé contrôlent leurs forêts respectives.

Les techniques culturales pratiquées archaïques (culture sur pente sans considération de DRS) contribuent aussi à l'érosion du sol.

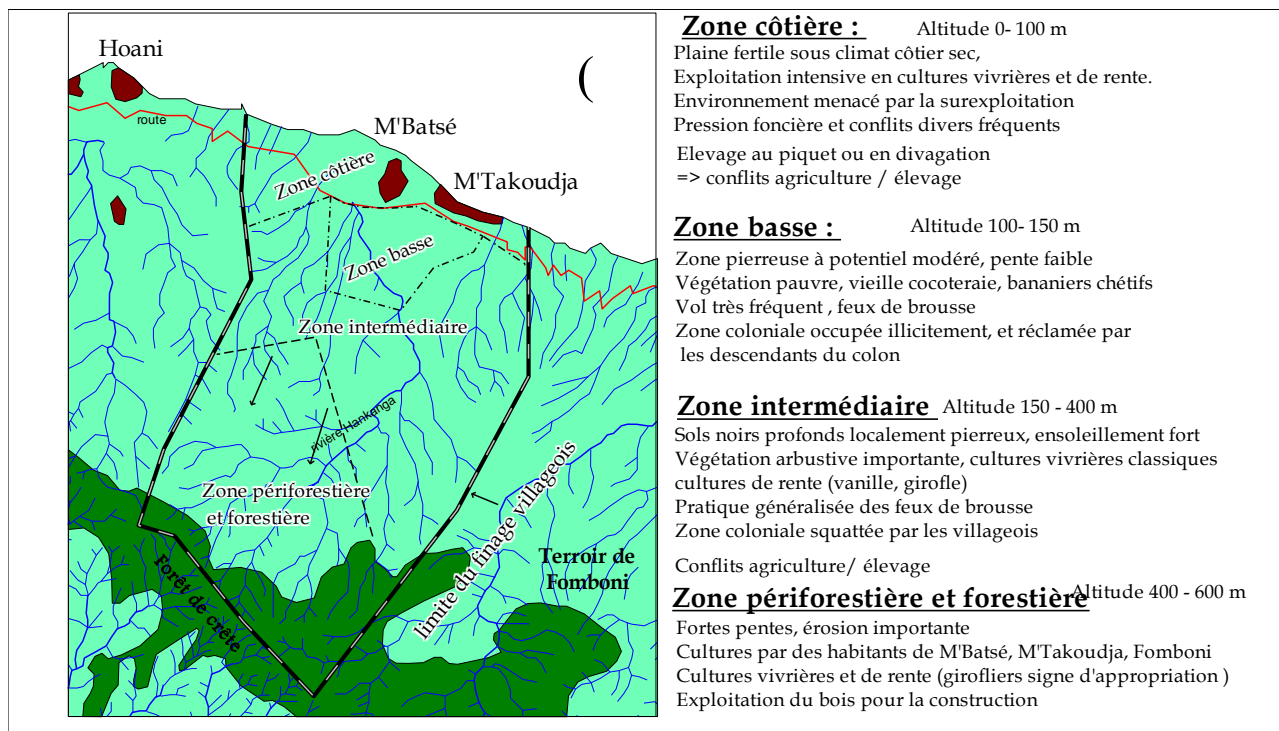
En période de pluies, des phénomènes d'érosion du sol sont connus. Les éléments terreux se retrouvent en grande partie au niveau de la mer. Les ressources marines près des côtes (coraux, algues marines etc.), sont menacées avec la conjugaison de l'érosion du sol et de certaines pratiques de pêche (pêche au filet à grands mailles, utilisation du tephrosia, pêche au harpon).

L'indisponibilité des matériaux de construction appropriés, accélère le prélèvement du sable sur les plages, au niveau de toute la commune

8. L'Occupation de l'espace

Village	Zone basse 1	Zone intermédiaire 2	Zone péri forestière 3	Zone forestière 4	Altitude
Hoani	-cultures vivrières et élevage, vieille cocoteraie et habitations	-cultures vivrières, cultures de rente, élevage bovin, caprin, végétation importante dominée par la cocoteraie, des arbres fruitiers, girofliers, manguiers	-girofliers, cultures vivrières, élevage en divagation		Zone 1= 0 à100m Zone 2= 100 à 200m Zone 3= 200 à 300m
Domoni	-cultures vivrières et élevage, vieille cocoteraie et habitations	-cultures vivrières, cultures de rente, élevage bovin, caprin, végétation importante dominée par la cocoteraie, des arbres fruitiers, girofliers, manguiers			Zone 1= 0 à100m -Zone 2= 100 à 200m
M'takoudja	-cultures vivrières et élevage, vieille cocoteraie et habitations.	-cultures vivrières, cultures de rente, élevage bovin, caprin, végétation importante dominée par la cocoteraie, des arbres fruitiers, girofliers, manguiers	-girofliers, cultures vivrières, élevage en divagation	-cultures vivrières (taro) et élevage en divagation	-Zone 1= 0 à100m -Zone 2= 100 à 150m -Zone 3= 150 à 400m -Zone 4= 40 à 600m
M'batsé	-cultures vivrières et élevage, vieille cocoteraie et habitations	-cultures vivrières, cultures de rente, élevage bovin, caprin, végétation importante dominée par la cocoteraie, des arbres fruitiers, girofliers, manguiers	-girofliers, cultures vivrières, élevage en divagation	-cultures vivrières (taro) et élevage en divagation	-Zone 1= 0,100m -Zone 2= 100 à 150m -Zone 3= 150 à 400m -Zone 4= 40 à 600m

**Programme de Coopération Décentralisée
PCD
Antenne de Mohéli**



Source :

En somme, une partie de l'espace villageois, pour le cas de Hoani, est soumis à des règles de gestion communautaire (Ntsandzoihalé, padza djéwou). Les règles de gestion familiales (pour les terres familiales non encore partagées entre les héritiers) ou individuelles (terres privées) sont pratiquées dans l'ensemble de la commune.

9. Les Activités économiques (l'agriculture, l'élevage et la pêche)

L'agriculture, l'élevage et la pêche, constituent les principales activités économiques de la commune.

9.1 L'agriculture

✓ **Système de production**

Le système de production dominant se caractérise par l'association des cultures pérennes avec les cultures vivrières annuelles. Les exploitations agricoles mises sous cultures sont en général de taille familiale variant entre 1 à 2ha.

✓ **Les cultures vivrières**

Les cultures vivrières sont le plus souvent pratiquées en associations; elles comprennent : la banane, les racines et tubercules (manioc, patate douce, taro, igname), les céréales (riz pluvial et maïs), les légumineuses (ambrevades, haricots,), les cultures maraîchères (tomates, oignons, légumes feuilles), les fruits divers (mangues, agrumes, arbres à pain, etc..) et la noix de coco.

Dans certaines zones, les parcelles sont dominées par la cocoteraie. La production de noix de coco reste en forte baisse. Cette baisse est occasionnée par l'attaque du complexe aleurode/fumagine, en plus de la vieillesse des plantations. La banane, depuis ces dix dernières années, occupe une place centrale en termes de produit de vente. Elle est vendue sur le marché villageois, et celui de l'île. Une grande partie de la production de banane, est écoulee à la Grande Comores en période de vacances et de ramadan.

Les cultures de rente

Ces cultures comprennent la vanille, l'ylang-ylang et le girofle.

Avant la baisse des cours mondiaux, elles constituaient les principales sources de revenus de la commune devant l'élevage et la pêche.

Le girofle reste la culture d'exportation dominante, suivi par la vanille qui est en voie de régression.

9.2 L'élevage

Le cheptel peut se répartir, pour l'ensemble de la commune, comme suit :

Espèce	Nombre de têtes
Bovins	292
Caprins	584
Ovins	450
Volaille	3858

Programme de Coopération Décentralisée

PCD

Antenne de Mohéli

✓ Les ruminants

L'élevage des ruminants est constitué essentiellement des bovins, des caprins et des ovins. La plupart des exploitations possèdent au moins un bovin ou/et quelques petits ruminants. La conduite de l'élevage est prédominée par le système extensif à piquet mobile pour les bovins et rarement les caprins. Les ovins sont laissés en divagation.

✓ Les caprins.

Les conditions deviennent de plus en plus difficile vu l'exigence de la conduite à piquet mobile pour éviter la divagation.

En 2005, le **PDLC/FADESIM** à financé un projet d'appui à l'amélioration de l'élevage caprin à Mohéli. Le projet préconise l'amélioration génétique de la race locale par l'introduction de géniteurs de race à viande (race Boer). En vu de diffuser les résultats issus du projet, les éleveurs vont utiliser les boucs de la première génération issue du croisement entre femelle local et bouc amélioré, pour procéder à la monte naturelle. Le reproducteur F1 (50°/° métissé) sert à véhiculer l'introduction des gènes améliorés.

Deux villages sur les dix ciblés par le projet, sont de la commune de Hoani : Hoani (quartier de N'gamaroumbo) et M'batsé. Deux groupements d'élevage sont créés Depuis 2005, le projet a mis à la disposition de chaque groupement un bouc de la race Boer.

Les deux groupements sont membres de la Fédération pour la Promotion de l'Elevage à Mohéli (**FPEM**).

Après deux ans d'activités, les résultats sont les suivants :

Villages	Nombre de bouc de race Boer	Nombre de femelles de race locale	Nombre total de naissance F1	Nombre total de têtes survécues	Observations
M'batsé	01	20 au départ (reste 08)	-08 femelles -07 males	-05 femelles -04 males	Taux de mortalité très élevé à la naissance (cas de dystocie fréquents)
Hoani	01	20	-02 males - 01femelles	-02 males -01 femelle	idem

Les problèmes relevés suite aux résultats enregistrés, sont d'ordre :

- Sanitaire (non respect du calendrier de traitement préventif)
- Alimentaire (pas de variation et équilibre fourragère, insuffisance de complément nutritif,
- du suivi de la gestation des animaux
- de la qualité de l'habitat (chèvrerie en matériels locaux)
-

Les résultats attendus de ce projet sont les suivants :

- 20 éleveurs issus des groupements maîtrisent les techniques d'intensification
- 20 éleveurs sont formés sur les techniques de base d'amélioration génétique
- la plantation d'espèces fourragères à haute productivité et haute valeur nutritive est pratiquée sur au moins 2 parcelles de 2.5 ha par groupement
- deux géniteurs de la race Boer sont mis à disposition des deux groupements
- un plan de croisement est établi et opérationnel

Programme de Coopération Décentralisée
PCD
Antenne de Mohéli

- au moins 60 femelles sont saillies (30 femelles/groupement)
- au moins 40 chevreaux sont nés et suivi pour la reproduction en deuxième année.

Le résultat issu de ce projet pilote demeure dans l'ensemble très maigre dans le cadre de la diffusion du progrès génétique. Par rapport à l'introduction d'une race amélioratrice, la diffusion auprès d'autres éleveurs n'a réellement pas eu lieu à M'batsé et à N'gamaroumbo.

Pour les naissances, l'objectif qui était fixé au départ est de : une naissance F1 au moins, par chèvre et par an. Le résultat serait donc de 20 naissances F1 par groupement et par an. Le total serait pour les deux groupements de 40 F1 en année 1.

Par ailleurs, des espèces fourragères à haut rendement et à haute valeur nutritives sont introduites (pénissétum, guatemala)

✓ **Les ovins.**

Les ovins sont un peu présents à Domoni, Hoani et M'takoudja. Ils sont laissés en divagation au village. Après leur parcours, ils se trouvent en répit en bordure de la plage. L'élevage des ovins est moins pratiqué dans la commune. La conduite en divagation reste un facteur limitant pour cette espèce. Nous notons un maigre troupeau, à Domoni, Hoani, et M'takoudja.

✓ **Les bovins.**

Le système extensif à piquet mobile reste le seul mode de conduite des bovins.

Les bovins, les caprins et les ovins sont nourris de fourrage local, de type arbustif et arboré. Les ruminants connaissent un sérieux manque de fourrage plus précisément en période sèche (juin, juillet, août, septembre, octobre). L'abreuvement des animaux ne pose pas assez de problème. Les problèmes de santé animale ne constituent pas un facteur limitant majeur.

Les éleveurs représentent environ 7^{o/o} de la population totale masculine (2090). Nous estimons, à partir de cette base, 146 éleveurs au niveau de la commune. Un éleveur, en principe, garde en moyenne 2 bovins et 4 caprins.

✓ **La volaille.**

L'élevage de volaille, est dominé par les poules. La conduite est de type traditionnel. L'activité est pratiquée exclusivement par les femmes. En principe, un ménage possède au moins six têtes de volailles. Par rapport au nombre de ménages dans la commune, nous pouvons estimer à environ 3858 têtes, le nombre de volailles.

9.3 la pêche

L'activité pêche est présente dans l'ensemble de la commune.

La flottille de pêche, suite à l'introduction de nouvelles technologies, se tourne vers le type d'embarcations motorisées en fibre de verre. Nous notons la présence d'embarcations traditionnelles (pirogues à rame). La pêche traditionnelle artisanale se pratique au moyen de ces pirogues. La pêche est pratiquée dans des zones plus ou moins éloignées.

Village	Nombres d'embarcations motorisées	Nombre de pirogues	Nombre de pêcheurs
Domoni	01	07	24
Hoani	12	09	45
M'takoudja	16	14	46
M'batsé	01	02	06
Total	30	32	121

La pêche à pied et celle relative à l'utilisation de filet à petites et grandes mailles, sont aussi pratiquées. Elle sert surtout à l'autoconsommation.

La communauté des pêcheurs est dominée par les grands comoriens et des anjouanais

La commune dispose, pour chaque village, une plage spécifique (CHICO) pour le mouillage des embarcations de pêche, autour de laquelle, la commercialisation des produits de la pêche se déroule. Celle-ci, centralise ainsi la vie du métier. Il manque un moyen de conservation des poissons. La structuration des pêcheurs en association est encore faible. La commune connaît deux groupements de pêcheurs, localisés à Hoani et Domoni.. Les produits de la pêche sont écoulés sur place, dans le marché de Fomboni et à la Grande Comores en périodes de vacances, Le transfère des produits de la pêche vers Moroni, est assuré par les vedettes motorisées et/ou par les bateaux qui assurent la liaison entre Mohéli et Moroni. Les produits sont mis sous glace, dans des congélateurs hors usage ou dans des glacières de grande capacité.

Depuis 2007, des chinois installés à M'batsé, avec une main d'œuvre malgache, pratiquent la pêche des concombres de mer (holothuries). Ces holothuries sont transformées sur place, en produit marchand destiné à l'exportation.

On note le refus des exploitants de communiquer les données relatives à la production.

Vu l'opacité du contrat d'exploitation et le refus de collaboration de la part des exploitants, les autorités de l'Ile ont mis fin à l'activité.

10. Le commerce

L'activité commerciale se caractérise par la présence de quelques épiceries. Celles-ci procurent à la population de la commune, les produits importés de premières nécessités :Riz, sel iodé, concentré de tomate, savon, épices, sucre, farine, huile de table, eau de javel, pétrole lampant, sardines, boissons, quelques produits pharmaceutiques, le poisson et le jus de fruits (M'batsé) etc. Les commerçants s'approvisionnent à Fomboni,. D'une façon générale, les petits commerçants trouvent que les produits qu'ils commercialisent sont très chers par rapport au pouvoir d'achat des gens.

Village	Nombre d'épiceries
Hoani	07
Domoni	01
M'takoudja	08

M'batsé	12
Total	28

La vente des produits agricoles tel que la banane, le manioc, le taro, le piment, est aussi fréquente dans l'ensemble de la commune. Ces produits sont entreposés sur les vérandas. Le régime des prix des produits vivriers est déterminé par la loi de l'offre et de la demande. Par ailleurs, on note la présence des revendeurs des produits agricoles dans la commune. Ils alimentent le marché de Fomboni et aussi Moroni.

La vente des ruminants (bovins, caprins), prend une part importante dans l'économie de la communauté. Les animaux sont vendus sur pied à des Grands Comoriens sur place.

11. La Santé

Le village de Hoani abrite le poste de santé de la commune qui figure bien dans la carte sanitaire. Il est construit en 1982.

Le bâtiment du poste de santé connaît une vétusté très marquée.

Les activités menées au niveau du poste :

- Accouchements simples (définir une moyenne mensuelle)
- Vaccination
- Dispensaire
- Consultations de 1er degré
- Autres

Le service, en termes de santé public, est assuré par une seule infirmière, elle n'est secondée ce qui constitue un véritable problème pour les absences

La pharmacie du poste de santé a fermé les portes depuis 2006 pour des problèmes liés à sa gestion..

La population s'approvisionne en médicaments à la PNAC de Fomboni, et quelques fois à la pharmacie qui se trouve à M'batsé, pour les médicaments spécialement réservés aux soins pédiatriques.

Avant 2007, le paludisme constituait 80^o/^o des cas de maladie connue dans la commune.

Le programme d'éradication du paludisme lancé à Mohéli en 2007, semblerait avoir manifestement contribué à la baisse du taux de cas de paludisme pour l'ensemble de l'île de Mohéli.

Le pourcentage actuel des cas de paludisme varie en général (tous les âges confondus) entre 10 à 12%. (source :)

Par ailleurs on note une montée des cas de Typhoïdes à M'batsé et à Hoani. L'origine de la Typhoïde reste attribuée à la qualité de l'eau de consommation qui semblerait être polluée. Celle ci affecte la population en période sèche comme en période pluvieuse.

12. L'Éducation

La carte scolaire porte trois écoles primaires au niveau de la commune, il s'agit de M'batsé, Hoani et Domoni. On enregistre aussi un établissement public pour l'école secondaire 1^{er} cycle localisée à Hoani.

On note la présence à Mbatsé d'une école privée pour l'enseignement secondaire 1^{er} cycle (6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}) appelée Djoumbé Fatima, ainsi qu'une école maternelle. La maternelle est appuyée par l'UNICEF, dans le cadre du programme de l'enseignement « école coranique rénovée aux Comores ».

Les élèves du secondaire 2^{ème} cycle, poursuivent leurs études au lycée de Fomboni.

✓ Niveau primaire

Le personnel enseignant se repartie comme suit :

village	Nombre d'enseignants
Domoni	02
Hoani	12
M'batsé	15
Total	29

Les structures scolaires

A travers le Fonds d'Appui au Développement Communautaire (FADC), l'ensemble des villages a bénéficié soit d'un projet de réhabilitation de salles de classe et /ou d'une construction de salles de classe avec fourniture de mobilier scolaire

1) Niveau primaire

Les structures scolaires sont, dans leur ensemble, construites en dur.

Elles se repartissent comme suit :

village	Nombre de salles de classe	Nombre d'élèves						Total des effectifs	garçons	Filles
		CP1	CP2	CE1	CE2	CM1	CM2			
Domoni	02	10	07	11	07			35	24	11
Hoani	06	67	56	52	50	57	55	287	169	118
M'batsé	07 dont une en paillote	116	101	100	94	60	46	517	275	242
Total	14	193	164	163	151	117	101	839	468	371

Les 3 écoles publiques de la commune totalisent 839 élèves. Les salles de classe tournent à double vacations et seulement à Mabatsé qu'on enregistre des effectifs qui dépassent 30 élèves par division. Les filles représentent 44% des effectifs.

Programme de Coopération Décentralisée
PCD
Antenne de Mohéli

Le taux de réussite à l'entrée en 6^{ème} (année 2007/2008) est de 23.76°/° pour l'ensemble de la commune.

D'une manière générale les salles manquent de mobilier.

Les établissements du primaire de la commune disposent de latrines et un réseau d'adduction d'eau.

Organisation des écoles primaires.

La gestion des écoles primaires est assurée par un Directeur. Il est mis en place un conseil d'école pour assurer l'organisation et la gestion des établissements primaires. Le conseil d'école est formé par :

- le directeur d'école
- un représentant des instituteurs
- un délégué pour chaque classe
- des représentants de parents d'élèves
- le chef du village

En vu d'assurer quelques charges récurrentes au niveau des établissements, il est mis en place un paiement d'un montant de 1000f par an et par élève, à titre de droit d'inscription.

✓ **Niveau secondaire :**

Le collège de la commune se trouve au village de Hoani.

Nombre de salles de classe	Nombre d'élèves / niveau				Total des effectifs	Garçons	Filles	Nombre Total d'enseignants
	6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}				
05	52	36	48	28	164	91	73	07

Le collège présente un effectif de 164 élèves avec une division par niveau.

Organisation du collège.

La gestion du collège est assurée par un Directeur. Celui-ci est appuyé par un conseil d'administration. La composition du conseil d'administration est la suivante :

- le directeur du collège
- un représentant des enseignants
- un délégué des élèves
- les quatre chefs des villages qui composent la commune
- le Maire
- un notable du village de Hoani

Le collège dispose d'un réseau d'adduction d'eau et des latrines.

Il a bénéficié, sur financement du FADC, la construction de deux salles de classe et un bureau du Directeur, ainsi que la fourniture des tables bancs et de chaises.

Pour l'enseignement traditionnel, nous retrouvons des écoles coraniques dans chaque village.

13. L'Eco tourisme

Les conditions préalables à un développement de l'écotourisme sont plus ou moins réunies dans la commune de Hoani (beauté du paysage, nature originelle, la présence de tortues marines, architecture traditionnelle attrayante et authentique, les plages).

Les bases de développement du secteur sont aujourd'hui initiées, avec la construction de la Maison de l'Ecotourisme de Mohéli (MEM),.

Il manque encore le savoir faire par rapport au métier du tourisme. L'éco tourisme en est encore à ses balbutiements dans la commune de Hoani. La communauté de Hoani à travers l'association HUPE/ FADEVICHO, a construit des bungalows villageois à Hakodini. C'est une structure d'accueil simple pour les touristes, d'une capacité d'accueil de deux personnes. Celle-ci est gérée par HUPE/FADEVICHO.

Les activités touristiques se limitent aux randonnées, à l'excursion en mer pour l'observation des baleines, aux balades dans les quartiers du village de Hoani, et à l'observation des tortues marines.

HUPE, pour l'année 2006/2007, comptabilise 30 touristes ayant passé un séjour aux bungalows (en moyenne, 02 touristes par mois).

Par ailleurs, quelques initiatives privées ont eu lieu dans les années 90 et 2000 sur le site de Moimbassa à M'batsé.

Le développement du secteur reste encore embryonnaire.

14. L'Eau

La commune de Hoani, dans l'ensemble des villages qui la composent, bénéficient des réseaux d'adduction d'eau. Les premiers chantiers d'adduction d'eau ont eu lieu entre 1985 à 1988. Ils ont été financés par l'Agence Française de Développement avec la participation de la communauté.

Les captages des réseaux d'adduction d'eau sont alimentés par des eaux de surfaces ; la rivière de M'roni Hakanga alimente le captage de M'batsé et de la rivière de M'ro Wabwéni alimente celui de Hoani

Au démarrage, la distribution était assurée à travers des bornes fontaines. Quelques usagers en profitent pour se doter de branchements particuliers à partir du réseau de distribution. Ces branchements anarchiques diminuent considérablement le débit du réseau et sont à l'origine de certaines fuites d'eau au niveau des villages.

Les réseaux connaissent une vétusté très marquée qui occasionne des fuites d'eau considérables, malgré les quelques travaux de réhabilitations qui ont eu lieu. .

La commune dispose dans chaque village, un Comité de Gestion de l'Eau (CGE) membre de l'Union des Comités de l'Eau de Mohéli (UCEM).

Le Projet d'Appui à la Gestion de l'Eau aux Comores (PAGEC) appuie les villages de la commune sur la création des CGE.

Aujourd'hui, l'eau est payante au niveau de la commune, cinq cent francs par bimestre pour les branchements privés et deux cent cinquante francs par bimestres pour les ménages qui s'approvisionnent aux bornes fontaines.

Les comités de gestion de l'eau rencontrent, actuellement, des sérieuses difficultés pour faire respecter le paiement; les clients se plaignent du service (débit faible, réseau vétuste, manque d'eau en période d'étiage) Seul, le village de Domoni et le quartier de N'gamaroumbo (Hoani) qui continuent à payer l'eau. Les comités de gestion de ces deux localités font un recouvrement de 50°/° en moyenne par bimestre, sur l'ensemble des usagers de l'eau.

Distribution de l'eau.

Village	Nombre de branchements privés	Nombre de ménages sur bornes fontaines	Nombres de bornes fontaines	Taux de recouvrement/ménages
Hoani			-11	
• Mitréni	-non recensés	--non recensés	-09	
• Badjanani	IDEM	IDEM		
• Milouani				
• Mjanga				
• Nyambo				
N'gamaroumbo	-08	-32	-02	
Domoni	-08	46	04	100°/°
M'takoudja	95	172	04	79.26°/°
M'batsé	90	85	05	50.89°/°
Total/commune			24	

Nous pouvons estimer à 52°/° le taux de couverture en eau pour les ménages au niveau de la commune.

15. Le transport, les télécommunications et l'électricité

15.1 Le transport

La commune est servie par une route goudronnée de Fomboni-Miringoni qui est en bonne état. Les villages sont desservis par des transports en commun. 6 minicars privés roulent toute la journée.

Cout de transport en francs comorien

Village	Fomboni	M'batsé	Hoani	Domoni
Mbatsé	200		100	200
Hoani	250	100		200
Domoni	350	200	200	

15.2 Les télécommunications

La commune est desservie par le réseau de télécommunication de Comores télécom, à travers les publiphones installées dans chaque village. Le réseau de la téléphonie mobile et le CDMA couvre Mbatsé, Matkoudja et Hoani, on note la possibilité de connexion sur internet.

Village	Nombre de publiphones
Hoani	03
Domoni	02
M'takoudja	02
M'batsé	02
Total/commune	09

L'ensemble des villages de la commune capte la radio nationale et celle de l'Ile ainsi que la télévision nationale.

15.3 L'électrification

Le réseau d'électrification MAMWE dessert seulement les villages de Mbatsé et Mtakoudja. Depuis le mois d'avril 2008, la Mamwé a entamé les travaux d'extension du réseau sur Hoani. Ces villages ne sont pas épargnés du délestage que traverse Mohéli

16. Les projections de la commune de Hoani

Domaine	Contraintes	Atouts	Actions
<ul style="list-style-type: none"> • Education 	<ul style="list-style-type: none"> • Taux d’alphabétisation des filles faible • Double vacation au niveau primaire (Hoani, M’batsé,) • Dinsuffisance et inadaptation des latrines • Manque de matériels didactiques • Manque de bibliothèque • Manque de plateau sportif • Divagation d’animaux (ruminants) dans les cours des établissements 	<ul style="list-style-type: none"> • Couverture de la commune en structures scolaires (primaire et secondaire 1^{er} cycle) 	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation sur la scolarisation des filles • Construire des salles de classe plus des sanitaires au primaire et au secondaire • Doter les établissements de matériel didactique et d’une bibliothèque • Clôturer les établissements scolaires
<ul style="list-style-type: none"> • Santé 	<ul style="list-style-type: none"> • Bâtiment vétuste • Matériel chirurgical vétuste • Personnel soignant insuffisant 	<ul style="list-style-type: none"> • Existence d’un poste de santé 	<ul style="list-style-type: none"> • Construire ou réhabiliter le poste de santé • Equiper le poste de santé • Augmenter le personnel soignant
<ul style="list-style-type: none"> • Agriculture 	<ul style="list-style-type: none"> • Divagation des animaux • Pas d’organisation paysanne • Vol des produits vivriers • Faible capacité de stockage de l’oignon • Irrégularité des intrants agricoles • Technique agricole archaïque (érosion du sol) • 	<ul style="list-style-type: none"> • Existence de zones à haute potentialité agricole (vivriers, maraîchage) 	<ul style="list-style-type: none"> • Former les producteurs (maraîchers) • Organiser les producteurs en filière • Augmenter les capacités de magasin de stockage des produits maraîchers (Oignon) • Approvisionner régulièrement les producteurs en intrants agricoles (semences, engrais, produits phyto, outils)
<ul style="list-style-type: none"> • Elevage 	<ul style="list-style-type: none"> • -pas d’organisation suffisante des éleveurs • 	<ul style="list-style-type: none"> • -Existence d’une zone communautaire d’élevage (Hoani) 	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser la filière Appuyer et promouvoir le secteur à travers

Programme de Coopération Décentralisée
PCD
 Antenne de Mohéli

	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de fourrage • 	<ul style="list-style-type: none"> • Introduction de race caprine améliorée (Boer) 	<p>la mise en place d'organisations professionnelles spécialisées, pour chaque espèce (bovin, caprin, ovin, volaille)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diffuser des espèces fourragères à haut rendement et à haute valeur nutritive
<ul style="list-style-type: none"> • Pêche 	<ul style="list-style-type: none"> • -Sécurité en mer non garantie • -difficultés de conservations des produits de la pêche • -faible organisation des pêcheurs • -exploitation des pêcheurs • 	<ul style="list-style-type: none"> • -équipement de pêche motorisée • 	<ul style="list-style-type: none"> • Installer une unité de conservation de poisson • Mettre en place un dispositif de sécurité en mer en réseau. • Formation des pêcheurs et accès aux crédits •
<ul style="list-style-type: none"> • Eau 	<ul style="list-style-type: none"> • Réseau d'adduction d'eau vétuste • Débit très faible (eau insuffisante) • Mauvaise qualité de l'eau 	<ul style="list-style-type: none"> • -existence de réseau d'adduction d'eau • -existence de CGE 	<ul style="list-style-type: none"> • Résoudre le problème d'approvisionnement en eaux dans les villages • Réorganiser les comités de gestion de l'eau et sensibiliser la population
<ul style="list-style-type: none"> • Associatif 	<ul style="list-style-type: none"> • Faibles capacités des acteurs associatifs (gestion associative, animation/communication) • Inexistence de locale associatif (siège) 	<ul style="list-style-type: none"> • -Présence d'un tissu associatif dynamique 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités techniques sur la gestion des associations et l'élaboration de projets • Faire participer les femmes dans les associations de développement
<ul style="list-style-type: none"> • Sport 	<ul style="list-style-type: none"> • Stade non conforme aux normes • Un seul stade pour la commune M'batsé) 	<ul style="list-style-type: none"> • -Existence de club dans chaque village 	<ul style="list-style-type: none"> • Construire un plateau sportif dans la commune
<ul style="list-style-type: none"> • Mairie 	<ul style="list-style-type: none"> • Transfert de pouvoir néant • Population non consulté sur le choix • Faibles capacités du personnel de la mairie en vu de remplir leur mission • Manque de local public 	<ul style="list-style-type: none"> • 	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation des élections municipales, • - Equiper les mairies • - Renforcer les capacités du personnel de la mairie • Transfert de pouvoir effectif

Programme de Coopération Décentralisée
PCD
 Antenne de Mohéli

	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de matériel et fourniture de bureau 		
<ul style="list-style-type: none"> • Crédit rural 	<ul style="list-style-type: none"> • Crédits non adaptés pour les AGR (Production agricole) 	<ul style="list-style-type: none"> • Existence de deux Sanduk 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place (négociation) des procédures d'octroie de crédits incitatifs, favorable/adapté aux besoins d'activités productives (économiques/AGR) Sanduk, Meck
<ul style="list-style-type: none"> • Environnement et habitat 	<ul style="list-style-type: none"> • Prélèvement du sable de mer 	<ul style="list-style-type: none"> • Existence de plusieurs plages 	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser la population sur la gestion des ressources naturelle • Mettre en place une unité de concassage

Cet inventaire n'est pas exhaustif. Il nous permet de comprendre de façon succincte, les préoccupations relevées à travers notre collecte de données, dans différents secteurs.

Afin de pouvoir déterminer les priorités de la commune, l'élaboration du **Plan de Développement Communal (PDC)**, serait le résultat d'un diagnostic concerté avec la population, sur les problèmes ressentis au niveau de la commune.

17. Conclusion.

Au terme de cette étude monographique, la commune de Hoani se caractérise par une grande faiblesse sur les organisations de la société civile. La commune qui est au stade embryonnaire, est loin de remplir son rôle sur le développement. Les besoins pour le bien de la population sont immenses. Cependant, il serait souhaitable d'interpeller les responsables communaux de lancer les bases du développement de la commune de Hoani à travers des actions concrètes à savoir :

- **Organisation de la filière agricole (agriculture, élevage et pêche) sur la production et la commercialisation**
- **Doter la commune en infrastructures et équipements adéquats dans le domaine social : santé, éducation, mairie, sport**
- **Doter la commune en personnel qualifié et moyen d'action pour remplir leur mission.**